

<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR</b>	<b>réunion du : 29 novembre 2019</b>
<b>Délibération n°2019-10</b>	<b>Rapporteur René MOLIN</b>

<b>Présents : 12</b>	<b>Votants : 15</b>
----------------------	---------------------

<b>POUR : 15</b>	<b>CONTRE :</b>	<b>ABSTENTION :</b>
------------------	-----------------	---------------------

Séance présidée par: M. René MOLIN

**Sont présents** : M. AMIENS, Mme BARTHOULOT, Mme BOURGEOIS Mme COSSART, Mme CRETIN-MAITENAZ, M. FICHÈRE, M. FRANCONY, Mme GALLOT, M. MOLIN, M. SCHWARTZ, Mme SIMON, Mme VUILLEMIN ;

**Présents sans voix délibérative** : M. ACCARY, M. AUBOYNEAU, Mme DELARBRE (pour M. CHANET), Mme DUPOUET (pour M. CHANET), M. KARIM (pour Mme ALBERT-MORETTI), Mme LEROI, Mme PHILIBERT(SAP), Mme MOREL, M. RAICHVARG, M. VIDAL ;

**Sont excusés** : Mme ALBERT-MORETTI, M. BRUNIAUX, M. CHANET, M. DAVID, M. LEFEVRE Mme PELISSARD, M. PERNOT.

**Retardé** : M. GAGNOUX,

**Donnent pouvoir** : M. BRUNIAUX à Mme VUILLEMIN, M. LEFEVRE à M. GAGNOUX, Mme PELISSARD à Mme BOURGEOIS, M. PERNOT à M. MOLIN,


Le quorum fixé à 12 est atteint.

## 2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 28 mars 2019

M. le Président de l'EPCC Terre de Louis Pasteur, demande aux membres du conseil d'administration s'il y a des remarques à formuler sur le compte-rendu du dernier conseil d'administration qui s'est tenu le 28 mars 2019

### DELIBERATION N° 2019-10 du 29 novembre 2019

À l'unanimité, le compte-rendu du Conseil d'administration du 28 mars 2019 est approuvé.

Délibération n° 2019-10 du 29 novembre 2019	Le Président	René MOLIN
Certifiée exécutoire par transmission en Préfecture le :	et Publication/ Notification le :	

<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR</b>	réunion du : 28 mars 2019	
Compte-rendu de séance	Rapporteur :	<b>M. René MOLIN</b>

Séance présidée par : M. René MOLIN, président du Conseil d'administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur.

**Sont présents** : M. AMIENS, Mme BARTHOULOT, Mme COSSART, M. DAVID, M. FICHERE, M. FRANCONY, M. GAGNOUX, Mme GALLOT, M. MOLIN, M. SCHWARTZ, Mme SIMON, Mme VUILLEMIN ;

**Présents sans voix délibérative** : M. ACCARY, M. AUBOYNEAU, Mme DELARBRE (pour M. CHANET), M. GALIBERT, Mme HUSSON, Mme LEROI, M. MAUBLANC, Mme MOREL, M. PERNETTE (pour Mme ALEXANDRE-BAILLY), M. RAICHVARG, M. SALZI, M. VIDAL ;

**Sont excusés** : Mme ALEXANDRE-BAILLY, Mme BOURGEOIS, M. BRUNIAUX, Mme CRETIN-MAITENAZ, Mme PELISSARD, M. PERNOT, Mme TORCK ;

**Donnent pouvoir** : Mme ALEXANDRE-BAILLY à Mme COSSART, M. BRUNIAUX à M. AMIENS, Mme CRETIN-MAITENAZ à M. DAVID, Mme PELISSARD à M. GAGNOUX, M. PERNOT à M. MOLIN ;

Le quorum fixé à 12 est atteint.

**M. le Président ouvre la séance à 13h30**

### **1. Présentation d'un représentant du personnel élu (ne donnant pas lieu à un vote)**

Au vu de l'article 7-6 de nos statuts modifié par la délibération 2017/13 de notre Conseil d'Administration du 31 janvier 2017, deux représentants du personnel siègent au sein du Conseil d'Administration. Ils sont élus pour une durée de trois ans, renouvelable.

Les modalités de son élection ont été définies par le conseil d'administration du 9 décembre 2014, délibération n°2014-27 par un scrutin uninominal majoritaire à 2 tours.

Madame Dominique SIMON a été réélue à l'unanimité des voix le 12 novembre 2018.

Madame SIMON indique :

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'administration, je vous remercie de m'accorder quelques minutes en tant que représentante du personnel. Je ne serais pas longue, notre temps est précieux. Comme vous ne pouvez l'ignorer, vous êtes les employeurs du personnel de l'EPCC. A ce titre, nous tenons à vous rassurer sur les compétences et les valeurs de chacune (sans aligner les diplômes obtenus (BTS, masters, maîtrises, auxquels s'ajoute 20 ans d'expérience à leur poste pour la moitié).

Preuve de leur investissement pasteurien et citoyen, en 2017 et 2018 deux agents ont réussi le concours de la fonction publique, et actuellement deux autres sont en attente de résultats. Un mea culpa pour l'administratif très rigoureux de la fonction publique que nous avons dû assumer sans formation et où il a pu se glisser quelques erreurs de présentation, de vocabulaire ou quelques retards. Nous vous remercions de les excuser, sachant que l'expérience « in situ » est bénéfique et formatrice.

Ce personnel, vos employés donc, se trouve être, peut-être pour le bonheur des uns mais peut-être aussi pour le malheur des autres, exclusivement féminin. Est-ce à ce titre qu'il se sent parfois transparent, inexistant voire méprisé ? Est-ce à ce à l'agent qu'il est fait affront ou à la fonction qu'il occupe, et là c'est l'EPCC qui n'est pas respecté. Ce qui nous désole. A titre informatif, je vous rappelle que 30% des chercheurs sont des chercheuses, mais que 3% des prix Nobel sont des femmes.

Même si nous ne doutons pas de la confiance que vous nous accordez, ni de la détermination que nous mettons en œuvre pour faire vivre l'EPCC, nous avons besoin de votre soutien pour acquérir la reconnaissance de l'EPCC et des personnes qui le font vivre auprès de ses partenaires.

Nous avons aussi besoin d'être rassurées sur l'avenir de l'EPCC et son intégration à part entière à la vie du Jura, qu'elle soit économique, scientifique, pédagogique ou culturelle.

Chaque année, au moment de ce bilan, nous avons l'impression d'être les seules à croire en sa vitalité. Les neuf agents sont conscients de l'importance de leur fonction et ont à cœur de défendre l'EPCC au

M. FICHERE demande si les meilleurs résultats ne sont pas dus à une hausse des tarifs. La directrice indique que les prix n'ont pas augmentés mais que la hausse importante des ateliers famille a permis d'avoir des revenus supplémentaires.

#### **4. Information de la directrice Conseil d'administration (nedonnant pas lieu à un vote)**

Conformément aux articles 9 et 11-3 8° des statuts de l'E.P.C.C. Terre de Louis Pasteur, le Conseil d'administration a déterminé les catégories de contrats, conventions et transactions dont il a délégué la responsabilité au directeur.

Par souci de simplification administrative et de réactivité, il est apparu judicieux d'autoriser la directrice par intérim de l'EPCC Terre de Louis Pasteur à signer tous les contrats, conventions et transactions dont le montant est inférieur à 30.000 € HT, tout en sollicitant de sa part à une information au Conseil d'administration pour la passation des contrats, conventions et transactions dont le montant sera supérieur ou égal à 5.000 € HT.

Madame la Directrice par Intérim informe le Conseil d'Administration qu'elle a fait usage de sa délégation en 2019 s'agissant des contrats, conventions et transactions ci-dessous :

- Achat de livres chez SFL : 9 816,35€
- Remboursement de charges à la ville de Dole pour 10 000€ + 1 713€ (solde 2017)
- Assurance personnel SOFAXIS : 5 629,41€
- Taxe sur les salaires 2017 : 16 417€
- Taxe sur les salaires 2016 : 21 348€
- Subvention DAC marathon Pasteur : 7 500€

#### **5. Approbation du compte administratif 2018**

Après cette année d'exécution budgétaire 2018, il convient que le Conseil d'Administration puisse se prononcer sur le compte administratif de l'exercice.

Ce compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre conformément aux dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses et recettes.
- présente les résultats comptables de l'exercice.

La synthèse du compte administratif de 2018 se présente comme suit :

<b>2018 - FONCTIONNEMENT - DEPENSES</b>			
<b>LIBELLE</b>	<b>BUDGET TOTAL 2018</b>	<b>REALISE 2018</b>	<b>SOLDE PREVISIONS / REALISATIONS</b>
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011 - Charges à caractère général	269 300,00	165 614,01	103 685,99
012 - Charges de personnel	401 800,00	347 564,01	54 235,99
65 - Autres charges de gestion courante	27 500,00	7 500,00	20 000,00
014 - Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
66 - Charges financières	500,00	0,00	500,00
67 - Charges exceptionnelles	21 000,00	0,00	21 000,00
022 - Dépenses imprévues	55 167,14	0,00	55 167,14
023 - Virement à la section d'investissement		0,00	
68 - Dotations aux amortissements	23 000,00	22 329,39	670,61
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>798 267,14</b>	<b>543 007,41</b>	<b>255 259,73</b>

A la mesure de ses moyens financiers et humains, l'EPCC doit renforcer son engagement dans la culture scientifique, qui constitue l'essentiel de son ADN et qui est à même de valoriser l'intelligence collective des membres contributeurs.

Il s'agit dans un premier temps de renforcer les liens de l'EPCC avec un organisme de recherche régional et de conclure avec lui une coopération réfléchie et pérenne. Le laboratoire d'excellence LipSTIC coordonne un programme de recherche grand angle qui associe sciences de la santé et sciences sociales. Une rencontre avec son directeur Philippe SAAS a permis d'imaginer les premières actions en matière de dissémination scientifique avec en particulier une journée en octobre 2019 à Arbois, consacrée à des rencontres et des échanges entre les chercheurs du Labex et les élus du territoire.

7 octobre : CA du labex lipSTIC

8 octobre : Activités doctorants du labex – rencontre chercheurs et élèves des classes.

### **Festival des Experimentarium 16-17-18 mai 2019 à Dole**

L'Experimentarium est un programme conçu par l'Université de Bourgogne en 2001. Son objectif est de créer des rencontres entre chercheurs et différents publics.

En 2015, l'Experimentarium a été lauréat des programmes d'investissement d'avenir (PIA) pour l'égalité des chances, ce qui a permis la construction du Réseau des Experimentarium. Il regroupe quatre régions : Bourgogne, Franche-Comté, Normandie et Provence Alpes Côte d'Azur en partenariat avec la Lorraine et la Guyane. Le premier festival des Experimentarium s'est tenu à Dole en 2016.

Initiative singulière en Europe, l'Experimentarium permet au public et aux scolaires de rencontrer des chercheurs lors de d'ateliers-discussions conviviaux. Autour d'objets insolites, le chercheur raconte son quotidien, invite au questionnement et entraîne le visiteur au cœur de sa recherche.

À Dole, les rencontres se feront dans les classes, mais aussi dans les rues de la ville, les cafés, les bibliothèques, au marché et lors de la Nuit des Musées.

Comme en 2016, la coordination a sollicité l'aide de l'EPCC pour 2019, concernant l'organisation des rencontres des élèves et des chercheurs, tant dans les établissements de la ville que dans les locaux de la visitation, véritable quartier général des doctorants depuis le jeudi. Trois médiatrices sont mises à contribution pour que la logistique, la communication et les échanges soient un succès. En 2016, la part de cette contribution en nature a été évaluée à hauteur de 3000€.

### **Associer un panel doleois à une étude sur la vaccination**

A l'initiative du Laboratoire CIMEOS, Sciences de l'Information et de la Communication ( Université de Bourgogne), une étude sur un panel de soignants doit être menée au sujet des moteurs et des freins à la vaccination des personnels soignants à laquelle l'EPCC Terre de Louis Pasteur est associé.

Dans cette étude, seront associés aux chercheurs, un panel doleois et le pôle santé sous la responsabilité scientifique de Françoise Salvadori.

Françoise Salvadori a écrit récemment en collaboration avec Laurent Vignaud *Antivax, La résistance aux vaccins du XVIIIe siècle à nos jours*.

### **Soutenir une bourse de thèse pour coordonner le programme 2022**

La préparation de la célébration du bicentenaire impose d'ores et déjà une charge supplémentaire de travail qui ne peut pas être assumée en l'état actuel des ressources humaines par l'un des agents.

Il apparaît stratégique de profiter des compétences d'un jeune chercheur doctorant dont l'activité de recherche sera liée à la commémoration du bicentenaire de la naissance de Louis Pasteur.

La question posée est celle d'une approche communicationnelle adaptée à la commémoration de la naissance d'un homme mondialement connu. L'objet de travail est en relation avec des problématiques de santé et des questions sociales vives (vaccination, antibiotiques).

Les commémorations autour de Pasteur seront sans doute nombreuses en 2022. Au-delà de la « communication » et de la médiatisation des événements, comment peut-elle engager et structurer le territoire jurassien.

Le montage consiste en une bourse de type CIFRE : les financements sont partagés entre l'Agence Nationale pour la Recherche et la Technologie et l'EPCC. Le dossier est en cours de constitution.

### **2 – Programmation culturelle**

En 2019, les maisons seront ouvertes au public 263 jours avec 1068 visites et 120 ateliers scientifiques famille de 2h planifiés pour les individuels.

Jouer la carte des partenariats locaux

sera organisé avec la collaboration du professeur, de l'inspecteur d'académie, des acteurs du pôle santé et avec l'aide de chercheurs des universités. La thématique prétexte au débat sera choisie pour son lien à l'environnement, de façon à correspondre au récent et fort engagement des jeunes sur ce sujet sur la scène internationale. La collaboration avec le plan climat et d'ATMO est d'ores et déjà envisagée.

#### **Médiateurs et ateliers scolaires de demain**

L'école change et les ateliers scolaires doivent s'adapter. Une réflexion est engagée tant sur les thématiques, les pratiques que sur les aspects pédagogiques.

La formation des médiateurs est une priorité de l'établissement public. Les médiateurs doivent pouvoir s'adapter aux différents publics mais aussi bien connaître le monde de la recherche.

Un bilan dressé en début d'année a permis de déterminer des priorités dans le programme de formation des agents. Il est apparu essentiel que les médiatrices soient en contact régulier avec les chercheurs et qu'elles connaissent l'actualité des laboratoires de la région sur les grands sujets liés à Pasteur : santé, expérimentation, vaccin, etc. Des journées d'échanges sur des sujets ciblés sont programmées à raison de deux par an.

La première s'est déroulée le 18 mars à Dijon. Les agents de l'Atelier ont visité la plateforme de zootechnie et ont pu se forger une idée sur les conditions pratiques et éthiques de l'expérimentation sur les animaux. La seconde partie du programme était composée d'une rencontre avec des chercheurs en résistance des matériaux. Ils ont conseillé efficacement les médiatrices dans la conception d'expériences sur la résistance des fils de soie en lien avec l'exposition de l'été.

La médiation scientifique rend la science attrayante. Les médiatrices doivent être de bonnes pédagogues : elles rendent accessible un savoir à un public néophyte. Elles doivent s'adapter à un public facilement capté par les images et les écrans. Elles apportent une aide logistique au professeur généraliste.

Parce qu'elles constituent un lien humain privilégié entre les chercheurs en laboratoire et les différents publics, les médiatrices doivent entretenir leurs connaissances de la vie en laboratoire régulièrement, pour pouvoir en rendre compte fidèlement.

Un dossier de demande d'aide est en train d'être monté auprès du programme régional « Culture scientifique en Franche-Comté ».

#### **4- Communication**

##### **Voyage des œuvres de la maison natale**

L'œuvre de François Lafon *Louis Pasteur* (1884), a été empruntée pour l'exposition « A boire ! Quand la bière s'invite au musée » qui se tient du 20 mars au 15 septembre 2019 au Musée de la Chartreuse de Douai.

La fondation Mapfre (Madrid) organise une exposition sous le commissariat de Philippe Saunier, conservateur aux Archives Nationales, sur le renouveau de l'art du pastel aux XIXe et XXe siècles. Elle a souhaité exposer un pastel représentant *Louis Pasteur Vallery-Radot* réalisé par Albert Edelfelt. L'exposition se déroulera du 3 octobre 2019 au 5 janvier 2020.

##### **Projet numérique innovant utilisant l'Intelligence artificielle**

Il s'agit de créer un dispositif autonome et mobile susceptible d'attirer la curiosité autour de l'œuvre de Louis Pasteur en dehors des maisons. Ce dispositif pourrait être installé dans le périmètre des maisons (passage de l'abreuvoir, buste église St Just) et un dispositif mobile pourrait être utilisé sur les actions de promotion par l'EPCC ou ses partenaires touristiques (Hello Dole / Cœur du Jura).

L'agent conversationnel consiste en un dispositif numérique vocal interfacé avec le buste de Louis Pasteur, afin de permettre aux publics d'établir en toute autonomie un dialogue audio avec la statue et le "personnage virtuel". La base de données sera alimentée par l'EPCC en plusieurs langues.

Une fois installé, le côté innovant et ludique de cette expérimentation, créera un buzz certain. Les canaux de communication des partenaires qui souhaiteront s'associer sur le web seront utilisés pour toucher la plus large audience, et faire connaître ce projet.

La communication autour de ce procédé innovant est une réelle occasion de marquer les esprits, et d'attirer l'attention autour de Pasteur et autour du Jura, sa terre natale. Ce doit être un réel outil de promotion et communication du territoire.

Compte tenu de ces informations, le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2018, dont les écritures sont conformes au compte administratif de l'EPCC Terre de Louis Pasteur pour le même exercice est adopté à l'unanimité.

## 7. AFFECTATION DES RESULTATS 2018 – BUDGET 2019

Vu les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales qui fixent les règles de l'affectation des résultats.

A la clôture de l'exercice, le vote du compte administratif et du compte de gestion constituent l'arrêté des comptes de l'EPCC Terre de Louis Pasteur. Cet arrêté permet de dégager :

- Le résultat proprement dit (section de fonctionnement)
- Le solde d'exécution de la section de fonctionnement
- Les restes à réaliser des deux sections.
- Le solde d'exécution de la section d'investissement, corrigé des restes à réaliser qui fait ressortir soit un besoin de financement (dépenses supérieures aux recettes) soit un excédent de financement (recettes supérieures aux dépenses).

Conformément à l'instruction comptable M14, le Conseil d'administration doit décider de l'emploi du résultat excédentaire en report de fonctionnement et/ou son affectation en section d'investissement (pour tout ou partie) selon les règles exposées ci-après.

Le résultat apparaissant au compte administratif, sur lequel porte la décision d'affectation, est le résultat cumulé de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice. Il n'est pas tenu compte des restes à réaliser de la section de fonctionnement.

Seul le besoin de financement de la section d'investissement est corrigé, le cas échéant des restes à réaliser de cette section en dépenses et en recettes.

Le résultat cumulé excédentaire doit être affecté en priorité :

- à la couverture du besoin de financement constaté en section d'investissement (compte 1068)
  - pour le solde et selon la décision du conseil d'administration, en excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur sur la ligne 002), ou en une dotation complémentaire en section d'investissement).
- Cette décision d'affectation du solde s'effectue au regard de dépenses d'investissement et de fonctionnement complémentaires à financer dans le cadre du budget supplémentaire.

### AFFECTATION DU RESULTAT 2018 :

Le compte administratif de l'exercice 2018, présente :

- |   |              |
|---|--------------|
| - Un excédent de fonctionnement cumulé de | 290 516,25 € |
| - Un excédent d'investissement cumulé de  | 10 013,52€   |

Il est proposé au Conseil d'administration d'affecter les résultats 2018 selon les modalités suivantes:

- 290 516,25€ est affecté en recette au 002 : résultat de fonctionnement reporté
- 10 013,52 € est affecté en recette au 001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté

L'affectation des résultats 2018 sur le budget 2019 est approuvée à l'unanimité

## 8. APPROBATION DU PROGRAMME SCIENTIFIQUE ET CULTUREL 2019

Conformément à l'article 9 des statuts de l'EPCC Terre de Louis Pasteur, le Conseil d'administration délibère sur les orientations générales de la politique de l'établissement ainsi que sur le programme d'activités et d'investissement de l'établissement.

Dans la lignée du préambule des statuts de l'établissement, la priorité sera mise sur des actions inscrites dans les axes structurants de Terre de Louis Pasteur: le développement du tourisme régional, l'éducation aux sciences, le rayonnement international et le développement du tourisme régional.

Sylvie Morel indique que dans la perspective de 2022 - célébration du bicentenaire, 2019 est une année cruciale de préparation.

1 – Programmation scientifique.

Journée « Labex » à Arbois en octobre



Jura sur la promotion par un agent conversationnel. Franck DAVID indique la mise en place d'écrans sur le Grand Dole qui peuvent relayer ces informations. Il rappelle l'importance de gérer les panneaux autoroutiers sur l'APRR et la nécessité de négocier. Il informe que la norme a changé et qu'il est possible maintenant de communiquer sur des personnes de notoriété internationale (environ 25 000€ le panneau à négocier).

La directrice confirme que la signalétique est insuffisante

Mme COSSART trouve l'idée bonne et pense que le chef de file le mieux adapté est le département soutenu par tous les partenaires. Elle indique l'urgence de régler ce problème avant 2022.

Mme DELARBRE et M. PERNETTE font le point sur l'état d'avancement de la signature de la convention de la Main à la Pâte. Mme DELARBRE indique que le recteur de Besançon est motivé et qu'un poste sera budgété pour la rentrée si la convention est signée avant.

La directrice présente le dernier livret « sur les maladies de la vigne » édité par les EUD (Éditions Université de Dijon).

La directrice souhaite se rapprocher des propriétaires des maisons pour faire régulièrement le point sur l'état des maisons.

M. GAGNOUX indique qu'à Dole, le toit à refaire et on doit réfléchir à l'avenir de la maison dans les mois à venir.

Mme COSSART présente la démarche de restauration et de mise en accessibilité engagée pour la maison d'Arbois. La DRAC est enthousiaste et les choses pourraient se faire rapidement (achat de la maison voisine, mécénat). Mme COSSART souhaite envoyer un signal fort de l'Académie des sciences vers l'EPCC.

Le programme scientifique et culturel est adopté à l'unanimité.

#### 9. Création d'une bourse de thèse

La préparation de la célébration du bicentenaire impose d'ores et déjà une charge supplémentaire de travail qui ne peut pas être assumée en l'état actuel des ressources humaines par l'un des agents.

Il apparaît stratégique de profiter des compétences d'un jeune chercheur doctorant dont l'activité de recherche sera liée à la commémoration du bicentenaire de la naissance de Louis Pasteur.

La question posée est celle d'une approche communicationnelle adaptée à la commémoration de la naissance d'un homme mondialement connu. L'objet de travail est en relation avec des problématiques de santé et des questions sociales vives (vaccination, antibiotiques).

Les commémorations autour de Pasteur seront doute nombreuses en 2022. Au-delà de la « communication » et de la médiatisation des événements, comment peut-elle engager et structurer le territoire jurassien?

Le contrat liera le doctorant à l'EPCC pour 3 ans, de septembre 2019 à septembre 2022

Considérant l'intérêt de commémorer le bicentenaire de la naissance de Louis Pasteur en 2022 et de préparer le programme des commémorations, il est demandé aux membres du Conseil d'administration de prendre une délibération concernant le financement d'une bourse de thèse et le recrutement d'un doctorant.

Mme COSSART demande si l'EPCC est un endroit pour donner des bourses de thèses.

M. GAGNOUX indique qu'il ne peut pas délibérer sur un contrat que nous n'avons pas et sans un budget.

M. LEFEVRE indique qu'il aurait été mieux de présenter d'abord l'idée d'une bourse de thèse et ensuite discuter du projet. La question est de savoir de quelle façon est un besoin de l'EPCC.

M. FRANCONY comprend qu'il s'agit d'une aide à la stratégie de communication pour limiter la contre communication et faire de la communication positive.

Mme COSSART comprend le principe mais trouve la procédure est étonnante, de découvrir aujourd'hui la demande de doctorant.. 50 000€ sur 3 ans est une somme importante.

Mme MOREL indique qu'aucun agent n'a de disponibilités pour couvrir le travail exigé pour préparer 2022.

M. AMIENS s'inquiète pour l'équilibre du budget pour les années à venir.

- les frais de fonctionnement des trois structures existantes sur une année pleine (petit entretien au sein des bâtiments, entretien du jardin d'Arbois, interventions diverses, fluides, assurances, ménage (35 000€), maintenance, fournitures).

Pour 2019, la ville de Dole ayant choisi de ne plus proposer ses services pour l'entretien de ces locaux, l'EPCC va devoir assumer les charges 2018 (soit environ 16 000€) + l'entretien confié à une société privée (soit 10 000€ / devis)

- la politique de communication sous diverses formes (Annonces, fêtes et cérémonies, catalogues et impressions, traductions, etc. pour un volume global de 31 500 €),

- la politique d'animation scientifique et culturelle (dont 22 000 € pour les expositions temporaires, 6 800 € pour les intervenants spectacles) ;

- l'approvisionnement de la boutique pour 30 000 € ;

- les nombreux déplacements inter sites, les interventions en extérieur pour l'Atelier (écoles, participations à diverses manifestations sur le Jura et le Doubs pour un volume global de 10 000€ – L'augmentation des interventions entraîne l'augmentation des frais inhérents). Il est aussi tenu compte de la préparation de Pasteur 2022.

A noter que la section de fonctionnement intègre également une ligne dite de « dépenses imprévues » de 35 000 €.

S'agissant de la section d'investissement, le budget prévoit de consacrer 67 529 € à la réalisation d'un projet d'Intelligence Artificielle à Dole (24 000€) et d'audio-guides à la maison natale (15 000€), à la mise en place de boucles magnétiques pour malentendants dans les musées (1000€) et à l'acquisition de mobilier de jardin à Arbois (parasols et bancs indispensables pour le bien-être des visiteurs lors des grosses chaleurs) et s'intégrant à l'esthétique du jardin (4000€).

Le reste des crédits d'investissement est ventilé afin de répondre à d'éventuels besoins en matériel (du type mobilier, matériel informatique et mise en place d'un système de vidéosurveillance de nuit connectée à une société spécialisée).

Concernant les recettes, l'équilibre du projet soumis à votre approbation repose sur :

- la reprise des résultats antérieurs (290 516,25€ en fonctionnement et 10 013,52€ en investissement) ;

- les produits des visites et des boutiques (200 000 €) ;

- la subvention de la région Bourgogne Franche-Comté, accordée pour le projet de d'Intelligence Artificielle (10 000 €).

Tout ceci repose également sur les contributions des membres. Celles-ci sont prévues au présent budget primitif 2019 comme suit et feront l'objet de conventions financières particulières :

- Conseil départemental : 120 000 €

- Ville de Dole : 120 000 €

- Ville d'Arbois : 20 000 €

- Grand Dole : 15 000 €

- Arbois Poligny Salins, Cœur du Jura : 20 000 €

- Académie des sciences : 50 000 €

Sont aussi prises en compte la reconduction de :

- la subvention de la région pour la fête de la science : 7 000€ en 2018

- la subvention de Jura Nord pour l'Atelier (sur projets) : 3 700€

Le budget 2019 s'équilibre grâce à une reprise des résultats antérieurs mais le niveau des contributions et des produits des services (558 701 €) est inférieur aux charges de fonctionnement. L'équilibre est possible grâce aux excédents reportés et renforcés en 2018.

Si les réalisations se stabilisent à ce niveau les années prochaines, le budget pourrait s'équilibrer en profitant des réserves pendant 2 ans.

Les contributeurs doivent programmer dans les meilleurs délais des stratégies pour sécuriser le fonctionnement de l'établissement public.

Mme BARTHOULOT demande au département de dégager un budget pour embaucher un agent pour soulager l'équipe.